

Bulletin d'inscription

A RETOURNER 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR.

**CENTRE ÉQUESTRE « LOUS CHIVAUS » 321, ALLÉE DE DARRICAU
40200 AUREILHAN.**

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NATIONALITÉ : AGE : SEXE :

TAILLE : POIDS :

N° DE TÉLÉPHONE :

NIVEAU ÉQUESTRE :

RÉSERVATION :* POUR LA RANDONNÉE DU / AU /

* POUR LE STAGE DU / AU /

NOMBRE DE CAVALIERS :

ARRIVÉE DU CAVALIER : PAR LA ROUTE Δ

PAR LE TRAIN Δ

HEURE D'ARRIVÉE :

.....

LA VEILLE Δ

LE JOUR MÊME Δ

Conditions générales

* **L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QU'À RÉCEPTION DU BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT DE 30% D'ARRHES.**

LE BULLETIN D'INSCRIPTION DOIT PARVENIR AU CENTRE 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA RANDONNÉE OU DU STAGE.

* **L'ANNULATION DE LA PART DU CLIENT ENTRE 20 ET 10 JOURS PRÉCÉDANT LE**

SÉJOUR ENTRAÎNERA LA PERTE DE 50% DES ARRHES, ENTRE 10 JOURS ET LE JOUR DE DÉPART 100%.

EN CAS D'ANNULATION DE NOTRE PART POUR CAS DE FORCE MAJEURE OU DANS LE CAS OU IL Y AURAIT MOINS DE 3 PARTICIPANTS, LES SOMMES VERSÉES SERONT INTÉGRALEMENT REMBOURSÉES.

L'ABANDON DU CAVALIER EN COURS DE RANDONNÉE NE DONNERA DROIT À AUCUN REMBOURSEMENT.

* **LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES BOISSONS HORS REPAS.**

* **RESPONSABILITÉS : CHAQUE PARTICIPANT DOIT RESPECTER LES RÈGLES DE PRUDENCE ET DE SÉCURITÉ LIÉES À L'ACTIVITÉ. L'ORGANISATEUR NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE D'UN ACCIDENT EN CAS DE NON-RESPECT DE CES RÈGLES.**

L'accompagnateur pourra expulser un cavalier dont le comportement pourrait compromettre la sécurité et le bien-être du groupe, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

Les programmes et itinéraires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des horaires de marée.

Je règle par chèque mandat chèques vacances

Je joins un chèque de 30% d'arrhes, soit.....euros. le solde sera versé par le cavalier au centre.

J'accepte toutes les conditions générales exposées ci-dessus.

Fait à,le...

.....

Signature :